

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2010)
Heft: 6

Artikel: Le rapport sur l'armée permettra-t-il de soigner les graves maladies de la patiente?
Autor: Weck, Herve de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514474>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Politique de sécurité

Le Rapport sur l'armée permettra-t-il de soigner les graves maladies de la patiente?

Col Hervé de Weck

Ancien rédacteur en chef, RMS

Le Rapport du Conseil fédéral sur l'armée, daté du 1^{er} octobre 2010 et rédigé – c'est normal – d'une manière politiquement neutre, pose un diagnostic très inquiétant. La priorité va aux engagements probables, «la sauvegarde et le développement de la compétence de défense sont intégrés dans l'instruction dans la mesure où la situation le permet. Les lacunes qui se multiplient au niveau du matériel et le manque de possibilités de s'entraîner contribuent à démotiver les cadres et la troupe (...). L'image ternie qu'a l'armée (...) fait naître des incertitudes dans l'esprit des candidats potentiels.»

Un diagnostic très inquiétant

Il y a aujourd'hui un déficit de 20% chez les officiers de milice, de 30% chez les officiers EMG, seule la moitié des fonctions dans les états-majors de bataillon ont été repourvues en 2009. Le personnel de carrière ou contractuel, disponible pour l'instruction de base, se trouve en sous-effectif. En revanche, les besoins en sous-officiers sont couverts. Les structures actuelles de l'armée se révèlent surdimensionnées et, compte tenu du potentiel de recrutement, condamnées à la sous-dotation.

Que dire de l'équipement et de l'armement? Ces dix dernières années, l'armée n'a plus été équipée intégralement. «Des systèmes nécessaires (...) n'ont pas été acquis, ce qui entraîne des lacunes au niveau des capacités. (...) pour l'infanterie [l'Arme principale], il n'y a pas suffisamment de véhicules blindés de transport de troupe, de chars de grenadiers à roues, de chars de commandement et de moyens de transmission. Les formations de réserve ne sont pas équipées et les formations actives (...) n'auraient que l'équivalent d'environ deux brigades sur six à être complètement équipées. (...) Les lacunes au niveau du matériel apparaissent avant tout dans le domaine de la défense contre une attaque militaire.¹ (...) Il existe (...) d'importantes lacunes de capacités aux Forces aériennes en matière de défense»: remplacement non assuré du F-5 *Tiger*, reconnaissance aérienne opérative, DCA incapable

L'armée manque de véhicules, notamment de chars de grenadiers à roues, pour ses bataillons d'infanterie. Mais ceux-ci sont-ils nécessaires dans des cours prioritairement axés sur les engagements subsidiaires?



La liquidation de grandes quantités d'engins – ici le M113 lance-mines – exacerbé les difficultés logistiques. Et que faire des compagnies lance-mines, qui ne sont plus alimentées en personnel mais restent convoquées en cours de répétition, sans moyens?

de combattre des aéronefs à des distances et des altitudes élevées, appui au sol des troupes combattantes.² Une montée en puissance devrait combler ces lacunes, à moins que l'on admette un risque calculé.

L'état du matériel est défectueux, les moyens du service sanitaire ne couvrent pas les besoins quantitatifs et qualitatifs de l'armée. En 2010, des entreprises extérieures à l'armée effectuent les trois quarts des opérations de maintenance! Par un recourt de plus en plus fréquent à des prestations de ce genre, l'armée accroît ses dépendances. «Les nouveaux systèmes plus complexes imposent souvent des exigences plus élevées au personnel et/ou requièrent du personnel supplémentaire qu'on ne peut pas recruter avec les ressources disponibles (...).» Impossible également de financer l'adaptation, la modernisation et la remise en état du parc immobilier de l'armée.³

² Cette lacune, consécutive à la mise hors service du *Hunter*, existe depuis près de vingt ans.

³ Des lacunes financières de 500 millions subsistent pour les années 2012 - 2016

¹ Feu opératif, logistique du champ de bataille.



Il faut remplacer ou «licencier» le F-5, après 30 ans de bons et loyaux services...



Les moyens de défense aérienne et de transport suffisent-ils? Et sont-ils cohérents?



La réduction de la défense aérienne soulève la question fondamentale de la capacité aux engagements de défense «conventionnelle».

«Un équilibre durable entre les prestations et les ressources ne peut pas être garanti dans les conditions-cadres actuelles. (...) Le seul moyen d'atteindre à l'équilibre (...) est d'augmenter [à 5 milliards] les moyens financiers consacrés à l'armée et d'adapter son organisation (...) ou de réduire massivement les prestations exigées.»

Quelle armée au-delà de l'Etape de développement 2008-11 ?

Comment le Rapport sur l'armée du 1^{er} octobre 2010, qui semble avoir connu seize moutures, envisage-t-il l'armée

suisse de demain, avant que n'intervienne la moulinette des Chambres fédérales et des partis divisés face à la chose militaire, avec Etapes de réalisation, nouvelles mesures d'économie et coupes de crédits?⁴

C'est l'armée de milice d'un Etat neutre, qui repose sur l'obligation générale de servir. Sa compétence essentielle demeure le maintien et le développement de la défense. Bien que la multifonctionnalité s'avère un paramètre essentiel de la liberté de manœuvre, elle pèse lourdement sur les coûts, d'où la nécessité de spécialisations. Le Conseil fédéral refuse une armée de métier, une armée dans laquelle les obligations militaires seraient remplies en un bloc, une armée dont les cadres se composeraient exclusivement de professionnels et de contractuels. Ce sont des systèmes qui «ne s'adaptent pas aux réalités politiques, sociales et militaires du pays.»

Il faut instruire au combat interarmes jusqu'au niveau de la brigade des formations d'engagement, mais seulement 15'000 militaires, soit 2 brigades entièrement équipées pour l'action au sol, et 7'000 militaires pour les opérations aériennes. Au-dessous de ce minimum, le maintien et le développement de la compétence-clé «Défense» ne serait plus garantie. Ces formations terrestres alignent chars de combat, chars de grenadiers, moyens antichars, armes d'appui (lance-mines, obusiers blindés), chars poseurs de ponts, chars du génie, chars de déminage. Au niveau armée, on maîtrise la conduite à l'engagement de brigades complètes. «L'instruction aux tâches complexes de conduite des opérations requiert deux brigades et des éléments d'échelons de conduite supérieurs pour assurer l'efficacité au sol de l'ensemble du système de défense.» Le remplacement partiel des F-5 *Tiger* par au moins 22 appareils, «le nombre le plus petit qui puisse être envisagé d'un point de vue militaire,» est indispensable, ce qui coûterait entre 3,5 et 5 milliards de francs. Le coût d'exploitation de cette flotte s'élèverait annuellement à 100-200 millions. Y renoncer signifierait que les Forces aériennes «fourniraient des prestations d'un niveau inférieur à ce que le Conseil fédéral considère comme nécessaire pour pourvoir à la sécurité du pays.»

Cette conception de la défense exige que l'on comble les lacunes actuelles de capacité. Une adaptation de la doctrine de défense s'impose également, fonction du niveau technologique à atteindre et des capacités de l'armée, car la doctrine «Défense» de l'Armée XXI prend en compte toutes les brigades, qu'elles soient d'infanterie, d'infanterie de montagne ou blindées.

Il n'apparaît pas nécessaire d'instruire et d'équiper pour la défense les formations d'engagement chargées de l'appui aux autorités civiles. Les bataillons d'infanterie perdront leur compagnie de lance-mines, les brigades d'infanterie leur groupe d'artillerie ainsi que leur compagnie de détachement de commandement figurant au bataillon

⁴ Les grandes lignes des concepts, de même que les mesures d'économie qui auront été préconisées par le Conseil fédéral serviront de base à un message à l'Assemblée fédérale concernant des adaptations de la loi sur l'armée et l'administration militaires, ainsi que de l'ordonnance sur l'organisation de l'armée. Le Parlement pourrait traiter le sujet en 2013. Les adaptations seraient mises en œuvre entre 2015 et 2020.

d'aide au commandement, qui seront dissoutes. En revanche, ces bataillon et ces brigades disposeront de la totalité de l'équipement nécessaire pour leurs missions, entre autres véhicules blindés de transport, vestes de protection, drones, moyens d'exploration, appareils de vision nocturne, systèmes de surveillance. «Pour assurer la disponibilité requise, les formations d'engagement doivent être équipées au complet, réserve de rotation logistique supplémentaire comprise.»

Protéger simultanément certaines parties des transversales alpines, deux aéroports, les installations essentielles des organisations internationales à Genève, les infrastructures indispensables à la capacité de diriger le pays, à l'approvisionnement et à la distribution d'énergie, celles vitales pour l'économie nécessite 35'000 militaires, y compris les relèves, dont près de la moitié pour la conduite, la logistique et les Forces aériennes. On pourrait alors surveiller 6-8 ouvrages d'envergure,⁵ les trois transversales et une zone frontalière.

Une instruction différenciée, taillée sur mesure, une réduction des cours de répétition en fonction de l'Arme et du type de formation réduiront le nombre annuel de jours de service, partant les dépenses d'exploitation.

La protection civile, le service civil, voire des entreprises privées assureront l'appui aux manifestations d'importance nationale. Le Rapport envisage tout de même l'engagement de militaires volontaires, arrivés au terme de leurs obligations militaires, formant un bataillon dans chaque région territoriale.

Pour l'instruction, les prestations de base et le domaine «Support» (entre autres le système «Radio d'ambassade», Polycom, Skygard, exploitation de l'infrastructure de conduite du Conseil fédéral, défense nucléaire-bactériologique et chimique, service de santé), le Rapport prévoit 22'000 militaires.

Pour le Conseil fédéral, la collaboration internationale comprend l'instruction, l'acquisition d'armements et d'équipements, dont la plus grande partie n'est pas produite en Suisse, l'aide humanitaire et la promotion de la paix pour laquelle 1000 militaires et un budget annuel de 100 millions de francs sont prévus. Le Rapport ne fait qu'effleurer le niveau d'autonomie de la défense qu'il propose et la coopération nécessaire avec l'étranger. Ce silence, sans doute motivé par le respect de la neutralité et par la crainte de créer des échauffements politiques, n'en apparaît pas moins comme une lacune. L'armée «garantit de la façon la plus autonome possible le maintien et le développement de la compétence essentielle de la défense. Elle fournit les autres prestations en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux.» Vu les coûts, «la question se pose de savoir si la Suisse peut continuer à assurer seule la sauvegarde de sa souveraineté sur l'espace aérien ou s'il faut chercher une solution commune avec des Etats voisins». Cette voie semble peu prometteuse car, neutralité oblige, elle ne concernerait



Les engagements «subsidiaires» deviendront-ils les engagements... «prioritaires»?



Certaines troupes -à l'instar du Génie- sont plus aptes que d'autres à être engagées dans le domaine de l'appui aux autorités lors de catastrophes naturelles.



que la police aérienne et des dangers non militaires. Intéresserait-elle un Etat voisin? Serait-elle d'un coût prohibitif? On ne trouve quasiment rien concernant des scénarios de montée en puissance adaptées à différentes détériorations de la situation en Europe...

Et la question vitale des crédits? Un plafond de 4,4 milliards de francs en moyenne par année (sans le renchérissement) pour la période 2010-2015, comprenant les dépenses d'armasuisse. Il ne découle pas d'une analyse de la menace, mais d'une volonté d'économie! Le Rapport prévoit de réduire à 60% les dépenses d'exploitation – ce

⁵ La surveillance d'un ouvrage de grande taille, par exemple une centrale nucléaire, requiert un millier de militaires, soit un bataillon.



Les troupes mécanisées -aujourd'hui totalement équipées- sont-elles vraiment plus coûteuses que des formations légères pour lesquelles de nouveaux matériels doivent être introduits?

En haut, le char *Léopard*. En bas, l'obusier blindé M-109.



qui postule des économies de 40% par rapport à la situation actuelle⁶ – et de porter à 40% les investissements. Avec ce budget, l'armée de 80'000 militaires actifs pourrait remplir les tâches et les missions «qui lui sont confiées, sans accuser un retard de plus en plus grand en matière d'investissements ou de tâches d'entretien. (...) Le plafond annuel des dépenses (...) ne suffira pas à réaliser les projets d'acquisition importants (par exemple le remplacement partiel des *Tiger*) sans consentir des coupes claires dans d'autres secteurs de développement de l'armée. Aussi ne faut-il pas exclure une hausse temporaire du plafond (...) ou d'autres possibilités de financement (...).» Pour ne pas dépasser le cadre financier, on pourrait acquérir des équipements ou des armements fiables répondant à des besoins réduits, ce qui pourrait avoir des conséquences sur l'interopérabilité et l'accès à des technologies de pointe pour l'industrie suisse. Il faudra également couper dans les besoins d'entretien du parc immobilier.

La volonté d'économie l'emporte sur le souci de défense et de sécurité

Dès la sortie du Rapport sur l'armée, la Société suisse des officiers réagit dans un communiqué: «(...) le Conseil fédéral soutient des réductions sur tous les niveaux, le plafond des coûts dicte les objectifs (...). Une fois de plus ce ne sont pas les besoins de la politique de sécurité et le

profil des prestations de l'armée qui en découlent qui ont mises en avant. Le déséquilibre entre les missions et les moyens risque de miner la crédibilité de la défense du pays et de l'armée de milice. Le sous-financement permanent de l'armée a déjà ouvert des lacunes inquiétantes. Le SSO attend que le Parlement y apporte des corrections.»

Plus inhabituel, le chef des Forces terrestres, le commandant de corps Dominique Andrey, prend pour la première fois position dans une interview parue dans *L'Hebdo* du 6 octobre 2010.

«Le peuple suisse a accepté en 2003 un modèle très complet d'organisation et de fonctionnement de l'armée, l'Armée XXI. Toutefois, cette réforme n'a jamais pu être appliquée dans son intégralité. On ne lui a pas donné les ressources nécessaires, notamment financières. Qui est ce «on»? L'ensemble de l'appareil politique, tant gouvernemental que parlementaire, tant la gauche que la droite. Au fil des années, nous avons accumulé des déficits structurels, financiers et en matériel. Aujourd'hui, nous nous trouvons à un moment où ce cumul devient un trou béant. (...) Tout compris, nos retards d'investissements dans les matériels et l'immobilier se montent à plusieurs milliards de francs, plus de dix milliards avec la question du renouvellement de l'avion de combat.

(...) Je demande que des décisions politiques soient prises afin de clarifier ce qu'on attend de l'armée et qu'on rétablisse un équilibre entre tâches et ressources. Est-ce que les politiques se moquent des militaires? (...) L'armée est devenue un simple pion sur l'échiquier des départements fédéraux et des partis politiques. Avec une armée de professionnels, on pourrait dire : Vous êtes payés, taisez-vous. Or, nous avons une armée de milice, qui implique une part certaine de volontariat et d'engagement individuels. Tôt au tard, les citoyens-contribuables-soldats en auront assez de ces divergences et ils s'annonceront partants. (...) Aujourd'hui, il nous manque les moyens nécessaires pour assurer les tâches qui nous sont confiées. La solution est simple : soit on nous demande d'en faire moins avec les effectifs actuels, soit on donne plus de moyens. Ou alors on redéfinit le rôle de l'armée et on la redimensionne (...).»

H.W.

⁶ Ce qui pourrait entraîner entre autres 1'000 suppression sur 10 ans.



La réforme de l'armée s'accompagne de nombreuses introductions. Ces transformations coûtent cher. Doivent-elles être prélevées sur le budget «ordinaire» de l'armée? La Suisse serait, dans ce domaine, une exception par rapport à la plupart de ses voisins...



Nouvelles brèves

Recherche autour du *sniping*

Le domaine du *sniping* excite les neurones émargeant au budget de la Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA). L'Agence a attribué à Lockheed Martin un contrat de 3,93 millions de dollars couvrant le développement d'un viseur pour arme légère type M4 ou M16 intégrant un calculateur balistique et efficace jusqu'à une portée de 600 mètres. Le Dynamic Image Gunsight Optic (DInGO) sera équipé d'un laser basse puissance, qui calculera la distance de la cible, mesure provoquant un zoom automatique digital optimisé; simultanément, des senseurs se chargeront de percevoir les conditions météorologiques, en particulier vitesse et direction du vent. Une fois toutes ces variables déterminées, le calculateur déterminera le point d'impact et le projettera sur l'image perçue par le tireur. La technologie, qui permettra de percevoir vitesse et direction du vent, est dérivée du programme «One Shot», initié il y a trois ans et également confié à Lockheed Martin par la DARPA. But : faire en sorte que les *snipers* aient une bonne probabilité d'atteinte au premier coup d'une cible située à 2'000 mètres lorsque le vent souffle à une vitesse pouvant atteindre 64 km/h. Pour cela, on utilise un laser capable de discerner les turbulences de l'atmosphère. Des tests préliminaires, effectués en décembre 2009, ont permis d'évaluer la pertinence du concept à une distance de 1'100 mètres avec des courants aérologiques soufflant à 29 km/h: les snipers ont été capables d'engager leurs cibles deux fois plus vite, tout en multipliant par deux leur probabilité d'atteinte au premier coup. Actuellement, le but est de livrer, pour évaluation, quinze prototypes du One Shot Advanced Sighting System à l'automne 2011.

Deux autres projets, pilotés par la DARPA, retiennent l'attention. Le Super-Resolution Vision System (SRVS) consiste à instrumentaliser les turbulences aériennes induites par la chaleur pour augmenter le grossissement de la lunette. Un premier prototype (35 centimètres de long, 2 kilos) aurait été évalué en 2009 et les premiers exemplaires devraient être mis entre les mains des forces spéciales américaines en 2011.

Un programme vise à développer une balle guidée, projet dont la déclinaison chez Lockheed Martin a reçu la dénomination d'Exacto (Extreme Accuracy Tasked Ordnance).

(TTU Europe, 2 juin 2010)